



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Sainte-Croix
11-02-2025 – 13h50

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre Sainte-Croix, tenue le 10 décembre 2024 à 13h50 au Centre Sainte-Croix, 85 rue Jarry Ouest à Montréal.

PRÉSENTS :

Albert, Josée (TES)	Hotte, Steeve (élève)
Damord, Justine (représentante communauté)	Lajeunesse, Maude (CP)
Depo Kparie, Julien (ens.)	Rouani, Zahia (ens.)
Fontaine, Charles (ens.)	Mwisi, Angélique (élève)
Georges, Karim Wilkensley (élève)	

Formant quorum sous la présidence de Justine Damord

ASSISTE ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Marie-Christine De Courcy – Direction

MEMBRES ABSENTS :

Petrica, Cristina (ens.)	Vinuesa, Mathieu (ens.)
--------------------------	-------------------------

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La gestion du temps se fera collectivement.

M. Lajeunesse sera responsable de la prise de note et du procès-verbal.

La présidente, J. Damord, déclare la séance ouverte. Il est 14 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoptée à l'unanimité. (01-CE-2024-2025)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
 - 1.1 Prise des présences et vérification du quorum
 - 1.2 Responsable de la gestion du temps
 - 1.3 Responsable de la prise des notes et du procès-verbal
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (10 décembre 2024)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
 - 3.1.1. Consultation des élèves par le CÉ
 - 3.1.2. Utilisation des 400\$
 - 3.1.3. Projet café
 - 3.1.4. Identification des bacs de recyclage dans le salon du personnel
 - 3.1.5. Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou des règles de fonctionnement dans le cas des centres) (printemps 2025)
4. Équipe Teams pour le CÉ – rappel
5. Sujets d'information
 - 5.1. Journées pédagogiques des 3 février, 3 mars et 22 avril
 - 5.2. Vie étudiante-Semaine de la persévérance scolaire
 - 5.3. Projet éducatif 2024-2025-État de situation
 - 5.4. État des ETP
 - 5.5. Travaux dans le centre
6. Sujet nécessitant une décision (consultation)
 - 6.1. Consultation des élèves-conseil d'élèves (parascolaires, climat social, etc.)
7. Sujets nécessitant une décision (approbation)
 - 7.1. Budget de fonctionnement du CÉ
8. Points d'information/rapports des participant.e.s
 - 8.1. Direction
 - 8.2. Élèves
 - 8.3. Personnel enseignant
 - 8.4. Professionnels
 - 8.5. Personnel de soutien
 - 8.6. Organisme sociocommunautaire
9. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 22-10-2024

IL EST PROPOSÉ par Marie-Christine De Courcy que le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2024 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modification.

Approuvée à l'unanimité. (02-CE-2024-2025)

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

3.1.1 Consultation des élèves par le CÉ

Les élèves ont convenu que le sondage porterait sur le nombre d'activités (sorties/activités parascolaires) et la nature de ces activités pour mieux répondre à la demande.

M. Lajeunesse suggère aussi de questionner les élèves sur le choix des livres à acheter pour la bibliothèque, puisque des achats seront faits en librairie au début du mois de mai.

Le sondage aura lieu au printemps et sera diffusé sur Teams. Il y aura ensuite un rappel dans l'Écho de Sainte-Croix. Un code QR permettra d'accéder facilement au sondage.

3.1.2 Utilisation des 400\$

La façon d'utiliser les 400 \$ alloués au CÉ n'a pas pu être traitée lors du dernier conseil d'élèves, ce point est donc reporté au prochain conseil d'élèves, qui aura lieu le 19 mars 2025 à 13h50.

3.1.3 Projet café

S. Hotte, au nom des élèves, explique que la réflexion autour du projet de café étudiant est toujours en cours, mais qu'il y a beaucoup d'éléments dont il faut tenir compte afin de monter le projet et de s'occuper du suivi (entretien, approvisionnement, service, etc.). Le besoin est réel, car plusieurs élèves souhaitent avoir accès à un café au centre, mais il est complexe de trouver suffisamment de volontaires qui prendraient en charge, dans la durée, toutes les responsabilités liées à un tel projet.

3.1.4 Identification des bacs de recyclage dans le salon du personnel

Les bacs n'ont pas encore été identifiés. M. Lajeunesse et Z. Rouani se chargeront de ce suivi dans les prochains jours.

3.1.5 Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou des règles de fonctionnement dans le cas des centres)

MC De Courcy indique que les règles de fonctionnement du centre devront être approuvées par le CÉ au printemps.

4. ÉQUIPE TEAMS DU CÉ - rappel

MC De Courcy rappelle quels sont les documents qui se trouvent dans l'équipe Teams du CÉ et invite les membres à les consulter régulièrement.

5. SUJETS D'INFORMATION

5.1 Journées pédagogiques

Les journées pédagogiques du 3 février et du 3 mars sont des journées de travail à distance pour les enseignantes et enseignants. Le 3 février dernier, l'essentiel du temps de travail a été réservé à l'élaboration des PAA (plans d'aide à l'apprentissage).

Le 3 mars, des représentants de la Direction générale de la santé publique (CIUSSS du Centre-Sud) feront un sondage auprès des membres du personnel sur leurs impressions sur la santé mentale des élèves afin d'établir un plan d'action adéquat. Le reste de la journée sera consacrée à la suite de l'élaboration des PAA.

Le 22 avril aura lieu une présentation sur l'enseignement explicite et la rétroaction, animée par deux conseillères pédagogiques des Services éducatifs du CSSDM.

5.2 Semaine de la persévérance

Voici un résumé des activités prévues dans le cadre de la Semaine de la persévérance, qui a cours au moment de la rencontre :

- Mur de la persévérance : des certificats portant le nom et la photo de chaque élève nommé.e par un membre du personnel avec les raisons de sa nomination ont été affichés dans le couloir principal
- Lundi matin, il y a eu une pause prolongée et du café et des collations ont été offerts aux élèves et aux membres du personnel.
- Jeudi, il y a aura des témoignages d'élèves du centre
- Des visioconférences de personnalités persévérantes (Georges Karam, entrepreneur, Arthur Magelidon, sportif de haut niveau, et Jennifer Brodeur, entrepreneuse), organisées par le service des communications du CSSDM, seront aussi présentées sur grand écran dans un local de classe.

5.1 Projet éducatif 2024-2025 - État de situation

Pour l'objectif visant la rétention des élèves, les TES continuent d'appeler les élèves qui ont cumulé trois jours d'absence afin de leur offrir du soutien au besoin et de s'assurer qu'ils poursuivent leurs études. Les enseignantes et les enseignants communiquent avec les TES quand il y a une baisse d'assiduité chez des élèves.

Pour ce qui est des mathématiques et du français, les moyens retenus dans le cadre du projet éducatif afin d'améliorer le taux d'évaluation dans les sigles de cours ciblés continuent d'être mis en oeuvre. Le suivi à ce sujet sera fait à la fin de l'année.

5.2 ETP - État de situation

On connaît une bonne augmentation des ETP par rapport à l'année 2022-2023 (l'an dernier, avec la francisation, il y avait des effectifs un peu plus élevés). La projection actuelle est de 392 ETP pour l'ensemble de l'année, ce qui permettrait de conserver les ressources actuelles, même s'il risquait d'y avoir une petite diminution des effectifs d'ici la fin juin.

5.3 Travaux - État de situation

MC De Courcy fait état de l'avancement des travaux.

Les travaux de plâtre sont terminés.

Les travaux de peinture sont en cours au 2^e étage depuis 3 ou 4 semaines et devraient se terminer d'ici 4 à 5 semaines environ.

La construction de l'atelier de machine-outil en cours de progression, mais il n'y a pas de date exacte établie pour la fin des travaux. Les cadres de portes et de fenêtres hors normes ralentissent un peu le processus.

6 SUJETS NÉCESSITANT UNE CONSULTATION

6.1 Consultation des élèves-conseil d'élèves (parascolaires, climat social, etc.)

Voir le point 3.1.1 ci-dessus. Le questionnaire devra être élaboré pour le 19 mars, la date du prochain conseil d'élèves.

7 SUJETS NÉCESSITANT UNE DÉCISION (APPROBATION)

7.1 Budget de fonctionnement du CÉ

Voir le point 3.1.2 ci-dessus.

8 POINTS D'INFORMATION

8.1 ÉLÈVES

S. Hotte souligne qu'il aurait aimé être mieux informé sur le fait que les exposés oraux allaient être enregistrés. Cela lui a ajouté un certain stress et il s'interroge sur l'utilisation de l'enregistrement.

MC De Courcy explique qu'il s'agit d'une nouvelle modalité incluse dans les normes et modalités du centre, la procédure sera ajoutée dans le Code de vie pour rendre cela explicite pour les élèves. Elle explique que l'enregistrement sert exclusivement à des fins d'évaluation, il est fait sur une tablette destinée à l'usage exclusif de l'enseignant.e. L'élève a le droit de refuser l'enregistrement, mais dans ce cas, il ou elle renonce à son droit à une révision de note.

Ch. Fontaine précise que cela aide à attribuer une note à l'élève de façon plus équitable, car l'enregistrement peut être réécouté, comme le texte écrit peut être relu afin d'évaluer le plus justement possible.

A. Mwisi note pour sa part l'importance du travail en lecture fait dans le cadre des ateliers avec Cl. Le Bohec (fluidité en lecture, stratégies en lecture, lexicque). Plusieurs de ses collègues et elle-même, qui n'ont pas le français comme langue maternelle, aimeraient que ce genre d'activités soit fait plus régulièrement dans toutes les classes. Les ateliers en lecture les aident à gagner en autonomie, leur permettant d'acquérir de bonnes habitudes de travail, et leur compréhension s'en trouve améliorée.

8.2 REPRÉSENTANTE – ORGANISME SOCIOCOMMUNAUTAIRE

J. Damord parle du comité anciennement nommé « comité 18-30 », renommé le « comité de passage à la vie adulte ». Elle et ses collègues constatent que plusieurs jeunes, sur l'heure du dîner notamment, fréquentent les locaux d'Emploi Jeunesse, à la recherche d'un endroit où passer du temps, n'ayant plus le droit de fréquenter les maisons des jeunes.

Le comité de passage à la vie adulte, composé de membres de plusieurs organismes, établit un calendrier commun des activités disponibles pour cette clientèle.

L'objectif est de les accueillir, mais aussi de les encourager à rester scolarisés. Dans ce cadre, J. Damord propose d'organiser une visite du centre Sainte-Croix avec de jeunes adultes actuellement non scolarisé.e.s.

8.3 PERSONNEL DE SOUTIEN

J. Albert parle de la sortie raquettes qui a eu lieu le 4 février. 14 élèves y ont participé et ce fut une réussite.

Elle mentionne que cette année, plusieurs œuvres produites dans le cadre du cours d'arts plastiques pourront potentiellement être présentées à FGArts : une de format 20 x 48 po (sur contreplaqué), trois de

15 x 18 po (sur toile montée), une de 14 x 17 po (sur papier) et cinq de 9 x 12 po (sur papier). Si elles sont prêtes pour ce vendredi, 14 février, elles pourront être emballées par J. Albert pour être présentées au comité de sélection. La sélection finale aura lieu le 21 février. L'exposition FGArts aura cours du 26 mars (inauguration) au 13 avril.

J. Albert annonce également que le vendredi de la semaine de relâche (7 mars), une sortie glissade, probablement au parc Ahuntsic, sera organisée pour les élèves ayant des enfants.

8.4 ENSEIGNANTS

Z. Rouani parle du projet d'élaboration d'un potager avec les élèves. Le comité environnement est en attente du budget, plus d'informations à ce sujet seront communiquées lors du prochain CÉ.

9 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 14 h 51.



Présidence

Direction d'établissement